

Auto-école république

N° d'agrément E 07 014 11550 www.autoecole-lisieux.fr N° de Siret : 49369348500010

Conduite accompagnée AAC

Tarif du Forfait valable du 1^{er} janvier au 30 juin 2026.

Conduite accompagnée à partir de 15 ans
Une évaluation préalable : 40€ Evaluation du niveau du candidat et détermination d'un certain volume d'heures de formation
Frais d'inscription et d'enregistrement : 50€
Cours de code illimités à l'auto-école* : 210€ Et 1 accès à Prépacode en ligne. (150 séries pendant 6 mois) : 40€
20 heures de conduite effective au volant : soit 27 leçons de 45 minutes : 980€
1 rendez-vous préalable pour partir en conduite accompagnée : 40€
2 rendez-vous pédagogiques durant la conduite accompagnée : 80€
1 accompagnement à l'examen conduite: 50€
Soit : 1490 € TTC

** jusqu'à la fin de validité du contrat*

L'examen code :

Le candidat peut s'inscrire lui-même chez l'opérateur de son choix pour passer l'examen code (la poste, SGS, ou autre opérateur).

Le tarif est de **30 €** à régler au centre d'examen choisi par le candidat.

Si le candidat le souhaite, l'auto-école peut effectuer les démarches à sa place. L'examen sera alors à régler à l'auto-école.

Prestations non comprises dans le forfait. TTC

1 livre de code : **12 €**

1 Accès Prépacode en ligne supplémentaire « pour 150 séries pendant six mois » : **40€**

1 livre de vérifications techniques du véhicule int. /ext. : **5€**

Leçon de conduite supplémentaire de 45 min : **40 €**

Frais d'accompagnement à l'examen de conduite supplémentaire : **50€**

Documents à fournir.

→ 4 photos d'identité identiques **agrées ANTS**, avec code et signature numérique

→ L'adresse mail de l'élève

→ La pièce d'identité de l'élève

→ Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Une facture mensuelle de moins de 6 mois d'EDF ou de téléphone ou un loyer d'agence.

→ 1 attestation d'hébergement

→ La pièce d'identité de l'hébergeant

→ L'attestation de recensement (plus de 16 ans) → L'ASSR 2

→ 1 acompte de 300€ à l'inscription

Document à disposition à l'auto-école

Ne pas jeter sur la voie publique